

16 avril 2025

---

## **Banques Cantonales : un pilier de stabilité pour la place financière suisse**

**Dans un contexte de turbulences économiques et de réglementation croissante, les Banques Cantonales demeurent un pilier de stabilité pour la place financière suisse. Sur la base d'une croissance largement étayée des affaires avec la clientèle, les 24 établissements ont généré en 2024 un bénéfice annuel cumulé de 4,2 milliards de francs. Les cantons et communes participent à cette réussite commerciale avec des distributions de 2,1 milliards de francs.**

L'environnement économique actuel est marqué par les remous géopolitiques et les incertitudes persistantes. Axé sur la continuité, le modèle commercial des Banques Cantonales fait ses preuves dans un tel contexte. Selon le Swiss Brand Observer 2024, les 24 établissements bénéficient du plus haut niveau de fiabilité du secteur au sein de la population suisse, et se positionnent au plus haut niveau quant à la perception du caractère suisse et de la qualité. De telles valeurs sont déterminantes dans un contexte de régulation croissante et de turbulences économiques. Les Banques Cantonales restent donc un pilier de stabilité au sein de la place financière suisse.

### **Repli des activités d'intérêts – croissance des opérations neutres**

Le succès des Banques Cantonales repose sur une croissance largement étayée dans les affaires avec la clientèle. Les opérations d'intérêts demeurent ici la principale source de revenus. En 2024, ce segment a été marqué par l'évolution de l'environnement de taux : pendant l'année, la Banque nationale suisse a abaissé son taux directeur en plusieurs étapes. Le repli des taux d'intérêt qui en est résulté a sensiblement réduit les marges d'intérêts. Etant donné que la croissance des affaires avec la clientèle, délibérément contenue pour des questions de risque et de marges, n'a pu compenser entièrement cet effet, le résultat dans les opérations d'intérêts est en recul modéré par rapport à l'exercice précédent, qui était exceptionnel. Le bénéfice net des opérations d'intérêts s'inscrit à 7,4 milliards de francs (-3,4 %).

Les opérations neutres pour le bilan ont affiché une évolution positive. La deuxième source de revenus des Banques Cantonales représente désormais environ un quart du produit global. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de services s'élève à près de 3 milliards de francs au 31.12.2024. Cela correspond à une progression de 8,5 %

par rapport à l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation total s'inscrit à CHF 11,6 milliards (-0,6 %).

### **Des employeurs importants dans les régions**

Face aux produits susmentionnés, les charges s'élèvent à quelque 5,9 milliards de francs (+4,4 %). Parmi celles-ci, le premier poste concerne les charges de personnel, à 3,8 milliards. En 2024, les Banques Cantonales ont créé environ 840 emplois. Employant 21'150 personnes au total (équivalents plein temps), elles comptent parmi les principaux employeurs du secteur financier. Malgré la hausse des charges, l'efficacité opérationnelle se maintient à un niveau élevé. Le ratio cost / income moyen des 24 établissements s'élève à 50,4 % – une valeur supérieure à la moyenne du secteur.

### **Cantons et communes participent au résultat des Banques Cantonales**

Le résultat d'exploitation des activités opérationnelles des Banques Cantonales s'élève à 5,3 milliards de francs (-5,3 %). Le bénéfice annuel de 4,2 milliards est légèrement inférieur au résultat record de 2023 (-2,8 %). Comme au cours des exercices précédents, environ la moitié du bénéfice est transférée aux pouvoirs publics. Les cantons et les communes participent au résultat des Banques Cantonales pour un total de 2,1 milliards de francs sous la forme de distributions de bénéfices, d'indemnités pour fonds propres, de dividendes, de rémunération pour la garantie d'Etat et d'impôts. Cela correspond à près de 250 francs par habitant en Suisse.

### **Croissance responsable dans le cœur de métier**

Les Banques Cantonales ont encore pu consolider leur volume d'affaires en 2024. Le total du bilan cumulé s'élève à environ 812,2 milliards de francs au 31 décembre 2024, soit une progression de 4,1 %. Avec un volume d'hypothèques de 502,6 milliards (+4,9 %), les Banques Cantonales restent des partenaires financiers importants pour les projets de construction privés et institutionnels en Suisse.

En outre, elles jouent également un rôle central dans le financement des petites et moyennes entreprises (PME). Elles leur octroient ainsi des crédits à hauteur de quelque 195 milliards de francs, ce qui représente une part de marché de plus de 50 % selon l'étude actuelle de l'ASB « Le secteur bancaire suisse : rôle et importance pour la Suisse ». Les Banques Cantonales apportent donc une contribution significative pour injecter les capitaux requis par l'économie réelle.

### **Une capitalisation solide, socle de stabilité**

Le modèle commercial et la confiance des clientes et clients sont des piliers essentiels de la solidité et de la sécurité des Banques Cantonales. De plus, elles présentent l'une des meilleures capitalisations du marché bancaire suisse. En 2024, les Banques Cantonales ont encore renforcé leur substance de couverture des risques en formant des réserves supplémentaires à hauteur de 562,5 millions de francs pour les risques bancaires généraux. Les fonds propres (fonds propres de base, *net tier 1*) totalisent 56,5 milliards de francs à la fin

de l'année (+3,5 %). Avec un ratio de fonds propres total moyen de 17,9 %, tous les établissements surpassent nettement les exigences réglementaires.

### **Une réglementation mesurée du marché financier**

Le rapport du Conseil fédéral sur la stabilité des banques ainsi que le rapport final de la commission d'enquête parlementaire (CEP) proposent différentes évolutions de la réglementation Too-big-to-fail existante. Du point de vue des Banques Cantonales, il est essentiel que des mesures réglementaires complémentaires soient axées en priorité sur les dépendances et interdépendances internationales entre les banques systémiques globales. En revanche, un durcissement généralisé de la réglementation appliqué à l'ensemble des établissements ne serait ni approprié, ni efficace. La place financière suisse se caractérise par la diversité, la stabilité et la compétitivité. Il convient donc de maintenir ces atouts – avec une réglementation qui apporte des solutions ciblées aux risques.

Un levier central pour renforcer encore la stabilité réside dans le renforcement de l'approvisionnement d'urgence en liquidités. Les Banques Cantonales soutiennent les programmes « Emergency Liquidity Assistance » (ELA) et « Liquidités contre garanties hypothécaires » (LCGH) de la BNS. Cependant, un accès rapide et aisé aux instruments est déterminant, ce qui ne peut être garanti qu'à certaines conditions dans la situation actuelle. Du point de vue de l'UBCS, le transfert simplifié de sûretés ainsi que l'élargissement du pool de sûretés acceptées par la BNS doivent être encadrés par la loi pour améliorer efficacement l'accès à des liquidités d'urgence.

Toutes les aspirations centrales des Banques Cantonales relatives aux travaux de régulation après la crise du CS sont disponibles à l'adresse [vskb.ch/fr/news/kernanliegen](https://vskb.ch/fr/news/kernanliegen).

Informations complémentaires :

Union des Banques Cantonales Suisses | Wallstrasse 8 | 4051 Bâle

Christian Leugger, responsable médias/RP et manifestations | vice-directeur, tél. 061 206 66 18, [medien@vskb.ch](mailto:medien@vskb.ch)

Le Groupe des Banques Cantonales englobe 24 établissements qui ont des succursales dans 26 cantons. Implanté dans tout le pays, il joue un rôle de premier plan sur le marché national grâce à plus de 20 000 collaboratrices et collaborateurs et environ 580 agences. C'est en 1907 que les Banques Cantonales décidèrent de se regrouper au sein de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS). Celle-ci défend les intérêts communs de ses membres, s'emploie à renforcer la position des Banques Cantonales au sein de la société, de l'économie ainsi que de la politique, et encourage la collaboration entre ses membres.

**Chiffres clés des Banques Cantonales (filiales incluses)**

Bilan	31.12.2024		31.12.2023		Changement en %
	CHF		CHF		
Total du bilan	812.2	Mrd.	780.1	Mrd.	4.1%
Créances à la clientèle	562.1	Mrd.	536.7	Mrd.	4.7%
- dont créances hypothécaires	502.6	Mrd.	479.0	Mrd.	4.9%
- dont autres créances	59.5	Mrd.	57.6	Mrd.	3.3%
Avoirs des clients (Engagements résultant des dépôts de la clientèle, obligations de	476.4	Mrd.	457.7	Mrd.	4.1%
Couverture des créances à la clientèle par les avoirs des clients	84.8	%	85.3	%	
Compte de résultat	01.01.2024 -31.12.2024		01.01.2023 -31.12.2023		Changement en %
	CHF		CHF		
Résultat net des opérations d'intérêts	7369.9	Mio.	7630.3	Mio.	-3.4%
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	2978.5	Mio.	2745.5	Mio.	8.5%
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	1086.0	Mio.	1142.3	Mio.	-4.9%
Autres résultats ordinaires	224.2	Mio.	213.0	Mio.	5.3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>11658.6</b>	<b>Mio.</b>	<b>11731.0</b>	<b>Mio.</b>	<b>-0.6%</b>
Charges de personnel	3841.2	Mio.	3684.0	Mio.	4.3%
Autres charges d'exploitation	2029.2	Mio.	1939.4	Mio.	4.6%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5309.3</b>	<b>Mio.</b>	<b>5605.2</b>	<b>Mio.</b>	<b>-5.3%</b>
<b>Bénéfice annuel</b>	<b>4214.7</b>	<b>Mio.</b>	<b>4337.8</b>	<b>Mio.</b>	<b>-2.8%</b>
Part des opérations d'intérêts du résultat d'exploitation	63.2	%	65.0	%	
Part des opérations de commissions et prest. de service du résultat d'exploitation	25.5	%	23.4	%	
Ratio cost/income	50.4	%	47.9	%	